



Communiqué de presse

Mercredi 9 janvier 2019



Appel à contribution de la population de l'arrondissement d'Istres : Lancement du dispositif de concertation du projet REPOSES pour l'engagement du territoire de l'étang de Berre en matière de santé-environnement

La démarche REPOSES a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé-environnement dans l'arrondissement d'Istres¹ en agissant plus particulièrement sur la qualité de l'air pour cette 1^{ère} phase. Le SPPPI² lance un dispositif de concertation complet et appelle à la mobilisation de la population du territoire. Pour démarrer cette consultation, les citoyens sont invités à s'exprimer avec 2 possibilités complémentaires : un questionnaire et un panel citoyen. La qualité et la neutralité du processus de concertation seront supervisées par un garant désigné par la CNDP³.

REPOSES (REduire les POLLutionNs en Santé Environnement), porté par le SPPPI PACA, va à la rencontre de la population de l'arrondissement d'Istres sur la question de la santé-environnement. Il souhaite créer les conditions d'un échange fructueux et constructif et ainsi répondre aux attentes des habitants et usagers du territoire **en révélant les actions prioritaires à mener pour améliorer la qualité de l'air** (industrie, infrastructures de transports, résidentiel...).

Quelles sont vos préoccupations en matière de santé environnement (pour les 10 ans à venir) ?

Une enquête d'opinion auprès des habitants et usagers de l'arrondissement d'Istres sera accessible à tous via la plateforme du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org

Chacun est invité à répondre en ligne au questionnaire entre le 9 janvier et le 9 février 2019.

Les résultats permettront une première approche objective des sujets clés qui préoccupent les riverains de l'Etang de Berre et l'élaboration d'un temps de concertation pour compléter ces attentes et définir des réponses.

Intégrer le panel citoyen pour devenir acteur du processus

Afin de donner à la concertation citoyenne sa légitimité et d'installer un cadre de dialogue productif, le comité de pilotage de REPOSES a décidé de constituer **un panel citoyen**. Une trentaine de participants seront recrutés⁴ avec pour mission d'être attentifs à la conduite et la fidélité du rendu de la concertation. **Les candidatures au panel citoyen sont à formuler entre le 9 janvier et le 9 février 2019 sur le site du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org**. Le 1^{er} atelier de travail du panel est programmé le samedi 2 mars 2019.

Un garant de la concertation pour assurer la qualité du processus

En demandant à la CNDP de désigner un garant de la concertation, le comité de pilotage de REPOSES souhaitait s'assurer de la qualité et de la neutralité du processus de concertation. Monsieur Xavier Derrien suivra le projet REPOSES dans le cadre d'une mission de conseil et d'appui méthodologique, permettant ainsi de veiller à la qualité d'écoute, la neutralité, la transparence et l'égalité de traitement des personnes. La concertation sera déployée à partir du printemps 2019 et se structurera autour d'une série de réunions et de rencontres avec des citoyens, pour écouter, prendre en compte et informer. Pour contacter le garant : concertation@spppi-paca.org

¹ 21 communes : Martigues, Fos sur Mer, Port de Bouc, Istres, Saint Mitre les Remparts, Vitrolles, Port Saint Louis du Rhône, Carry le Rouet, Chateauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensues-la-Redonne, Gignac la Nerthe, Grans, Marignane, Miramas, Rognac, Le Rove, Saint Chamas, Saint Victoret, Sausset-les-Pins, Berre l'Etang

² Le SPPPI PACA, créé il y a 40 ans, est une association unique, à la fois par sa gouvernance collégiale inédite qui fédère tous les acteurs et par son objet : la mise en dialogue et en concertation afin de faciliter l'émergence de pistes de solutions pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé. Le Comité de Pilotage (COPIL) REPOSES réunit les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-relais, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille, le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la CGT et FO auxquels s'adosent, à titre d'experts, le Cerege, AtmoSud et l'Institut Eco-Citoyen.

³ Commission Nationale du Débat Public

⁴ En fonction de l'affluence des candidatures, il sera opéré un tirage au sort couplé avec des critères de représentation : domiciliation, âge, activité, engagement



LA SANTE ENVIRONNEMENT

« La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.

Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures ».

Définition proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé - Helsinki 1994

Plus simplement, la santé environnementale est la prise en compte de l'impact des polluants sur la santé, qu'ils soient locaux ou globaux. Par exemple, la qualité de l'air est considérée sous l'aspect de l'air intérieur jusqu'à l'aspect planétaire avec les conséquences du réchauffement climatique.

En travaillant à réduire les expositions environnementales et ses conséquences, la santé environnementale s'inscrit principalement dans le champ de prévention primaire.

LES DATES CLES DE REPONSES

Enquête

Quelles sont vos préoccupations en matière de santé environnement (pour les 10 ans à venir) ?

Questionnaire en ligne entre le 9 janvier et le 9 février 2019

www.spppi-paca.org

Recrutement panel citoyen

30 personnes parmi la population des 21 communes de l'arrondissement d'Istres

Entre le 9 janvier et le 9 février 2019

Toutes les modalités et dépôt de candidature sur

www.spppi-paca.org

1^{er} atelier de travail : samedi 2 mars 2019

Concertation dans les communes

A partir du printemps 2019

Garant de la concertation désigné par la CNDP

Monsieur Xavier Derrien

Contactez le garant : concertation@spppi-paca.org

Contacts Presse :

Gwénaëlle Hourdin

Déléguée générale SPPPI PACA

Tél. 04 86 64 69 40

gwenaelle.hourdin@spppi-paca.org

Informations sur le [projet REPONSES](#)

Karine Oudot

Chargée des relations presse

Tél. 06 71 79 93 72

karine.oudot@apesa.fr

Accès au [dossier de presse SPPPI](#)